



Compte Administratif

ANNÉE 2020



Les chiffres clefs

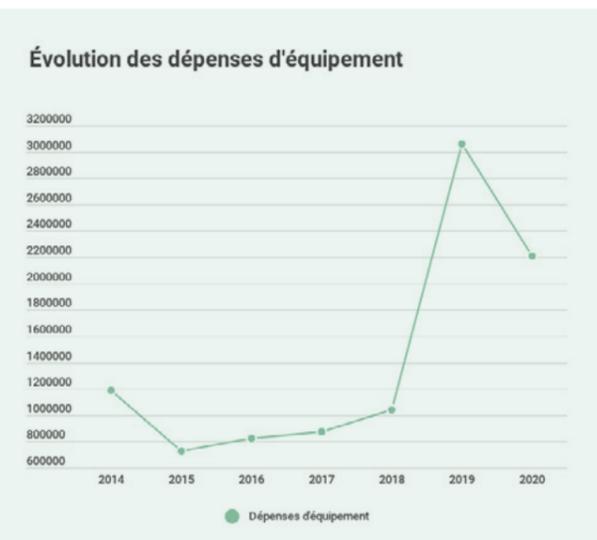
ANNÉE 2020

De nombreux investissements financés

Les dépenses d'équipement (travaux et études) s'élèvent à 2,2 M€ en 2020.

La construction de la crèche (550 K€), la réhabilitation du gymnase Marie-Marvingt (290 K€), la rénovation du bâtiment de l'urbanisme (210 K€), l'aménagement d'un parking rue de la République (75 K€), les travaux réalisés aux Brasseries (185 K€), au gymnase Léo Lagrange (180 K€), à l'hôtel de ville (125 K€), au parc Léo Lagrange (95 K€) et dans les écoles (83 K€) ont constitué les principaux chantiers de 2020.

Comme l'indique le graphique, les dépenses d'équipement reculent par rapport à 2019 mais restent à un niveau largement supérieur à celui constaté sur la période 2014-2018.



En intégrant les dépenses financières, le montant total des investissements réalisés s'élève à 5,9 M€.

Les dépenses financières comprennent quant à elles le remboursement anticipé de 4 emprunts (1,7 M€), le remboursement annuel du capital

de la dette (1,5 M€) et les annuités versées à l'EPFL pour le rachat du site des Brasseries et de la Chaufferie (534 K€).

Le maintien d'un haut niveau de services publics

Malgré les difficultés générées par la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la municipalité a maintenu en 2020 la continuité de ses services.

Beaucoup d'adaptations ont été effectuées afin de respecter les protocoles sanitaires, certaines manifestations ont dû être annulées mais les actions menées par la commune en faveur de l'éducation, la solidarité, la famille et le cadre de vie sont restées importantes.

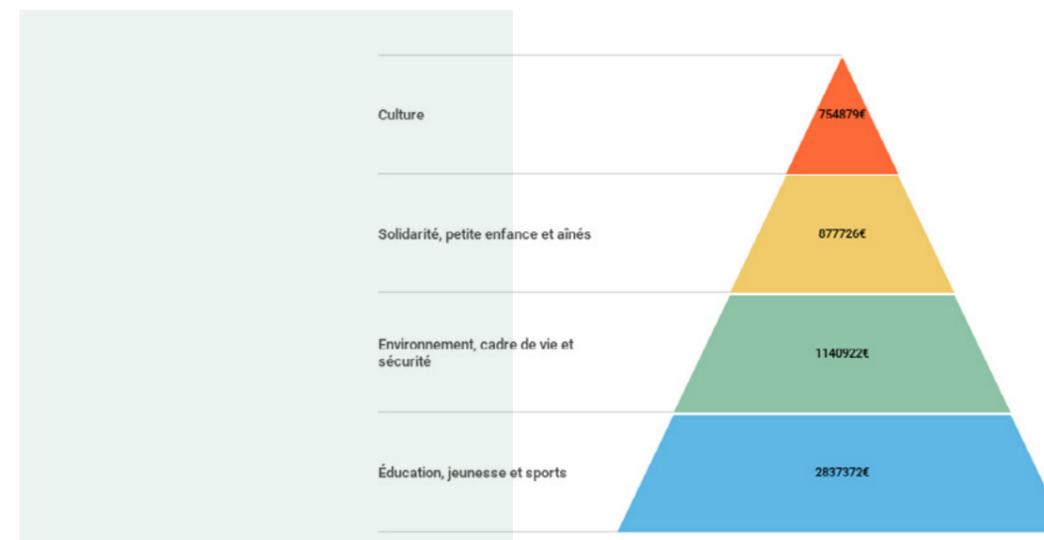
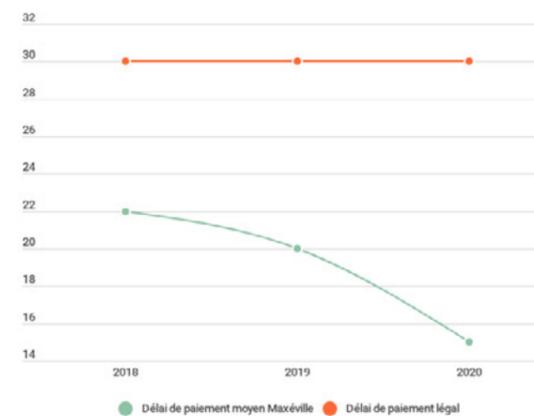
La répartition des dépenses réelles de fonctionnement de 2020 figurant dans la pyramide ci-dessous démontre en effet une grande mobilisation autour de ces thématiques, indépendamment des dépenses qui ne peuvent être ventilées comme le remboursement des intérêts de la dette ou les charges liées à l'administration générale de la collectivité.

Évalué à près de 100 K€, les dépenses réalisées dans le même temps en raison de la crise sanitaire ont permis la mise en place d'une aide alimentaire (18 K€), l'aménagement d'une usine de confections de masques (14 K€), l'achat de produits sanitaires (4 K€) et la distribution de masques aux habitants (13 K€).

Pendant cette période, la ville a également soutenu les associations via l'octroi de subventions (430 K€) ainsi que les entreprises en allégeant la fiscalité sur la TLPE (-25 %), en annulant des loyers, en maintenant un niveau élevé de dépenses (9,4 M€) et en réduisant fortement les délais de paiement.



Évolution des délais de paiement



Une dette en forte décroissance

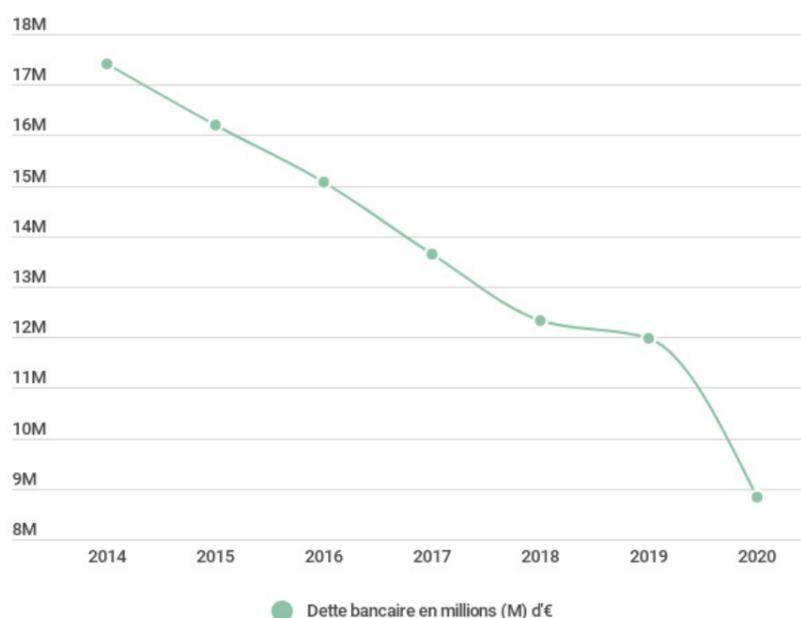
Au 31 décembre 2020, l'endettement de la ville s'élève à 8,8 M€ et reflète une situation financière assainie.

En 2020, le désendettement s'est accéléré suite au remboursement de 4 emprunts pour un montant total de 1,7 M€ rendu possible grâce à la vente du bâtiment Cuénot.

Indépendamment des gains financiers réalisés estimés à 70 K€, la gestion active de la dette menée en 2020 permet de réduire les annuités de 185 K€ dès 2021 et d'atténuer l'impact généré par la réintégration de la dette Cuénot au sein du budget principal.

La consolidation de la dette Cuénot au sein du budget principal a en effet impacté celui-ci et son épargne nette par une hausse des dépenses d'environ 300 K€. La subvention d'équilibre qui servait à couvrir le déficit du budget annexe a certes disparu (- 400 K €) mais cette baisse est contrebalancée par les intérêts (+ 140 K €) et le capital des emprunts « Cuénot » (+ 562 K €) réintégrés dans le budget principal.

Évolution de la dette bancaire



Un niveau d'endettement soutenable

Au 31 décembre 2020, la capacité de désendettement de la ville est de 4 ans et témoigne d'une dette maîtrisée.

Pour la 6^e année consécutive, la capacité de désendettement reste en-dessous du seuil d'alerte des 12 ans.

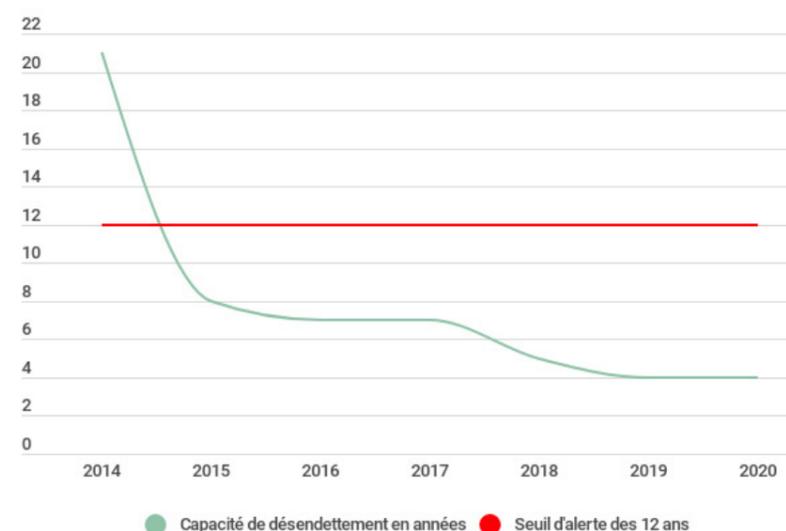
Pour mémoire, le calcul de la capacité de désendettement d'une collectivité est égal au quotient entre l'encours de la dette et l'épargne brute.

L'épargne brute est un indicateur du niveau de richesse de la commune et correspond aux ressources dégagées à partir des recettes réelles de fonctionnement, une fois les dépenses de fonctionnement réglées.

Il est important de préciser que les recettes issues des cessions de biens ne figurent pas dans le calcul de l'épargne conformément aux préconisations élaborées dans le but d'établir des diagnostics fiables et sincères.

Le produit de la cession du bâtiment Cuénot pour 3,3 M€ a donc été écarté du calcul de l'épargne.

Évolution de la capacité de désendettement



Une épargne saine

La lecture des niveaux d'épargnes constatés à la fin de l'exercice 2020 démontre une nouvelle fois que la capacité d'autofinancement de la ville reste importante.

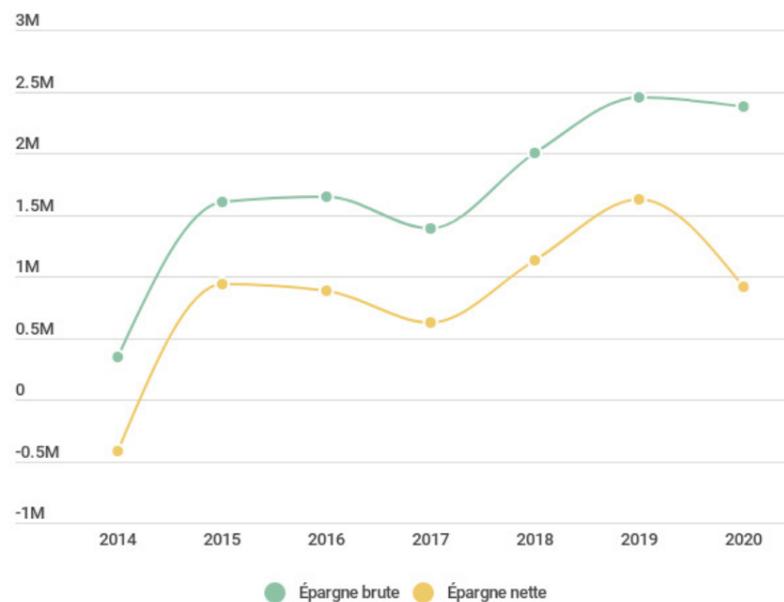
Si l'épargne brute se maintient quasiment au même niveau que l'an passé, l'épargne nette diminue suite à la réintégration de la dette Cuénot à la clôture du budget annexe en 2019.

Pour rappel, l'épargne nette de la ville correspond à l'épargne brute (cf page précédente) minorée du remboursement du capital de la dette. Elle présente de manière affinée la marge d'autofinancement des investissements disponible suite au remboursement des emprunts.

On observe en outre que la section de fonctionnement n'a pas été bouleversée sur cet exercice puisque l'on observe une stabilisation des dépenses et recettes.

Cette stabilité masque toutefois différentes dynamiques tant en dépenses qu'en recettes expliquées plus loin (cf pages 11 et 13).

Évolution de l'épargne



L'exécution de la section de fonctionnement

ANNÉE 2020

Les dépenses réelles de fonctionnement

Objet	Crédits ouverts 2020	Crédits utilisés 2020	%age évolution CA 19 / CA 2020	Taux de réalisation
Charges générales	3 506 235 €	3 087 011 €	-5.57%	88.04%
Charges de personnel	5 059 500 €	5 004 772 €	2.86%	98.92%
Charges de gestion courante	827 109 €	769 277 €	-23.49%	93.01%
Charges financières	432 500 €	423 277 €	126.87%	97.87%
Autres	316 397 €	146 422 €	219.14%	46.28%
Dépenses réelles de fonctionnement (total)	10 141 741€	9 430 758 €	0.62%	92.99%

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les charges générales comprennent principalement la gestion des temps péri et extra scolaires, les dépenses d'énergie et l'entretien du patrimoine. La diminution constatée (-5,6 %) s'explique par la crise sanitaire qui a impacté à la baisse certaines prestations (NAP, repas et transports pour l'essentiel).

CHARGES DE PERSONNEL

Ces dépenses se sont élevées à 5 M€ et représentent 53 % des dépenses réelles de fonctionnement. La hausse constatée (2,9 %) s'explique en majeure partie par le glissement viellisse technicité (GVT), le protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR) et l'arrivée de nouveaux agents rendue nécessaire pour répondre aux besoins du service public communal (service propreté et de nettoyage des locaux pendant la crise sanitaire, gestion du parc Léo Lagrange, des épiceries solidaires et adhésion au plan de prévention et de lutte contre la pauvreté).



CHARGES DE GESTION COURANTE

Malgré le dynamisme des subventions versées aux associations, ce chapitre enregistre une forte baisse (-23,5 %) avec la clôture du budget annexe Cuénot et la fin de la prise en charge de son déficit depuis le budget principal.

CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières ont augmenté en raison du taux d'intérêt de l'emprunt toxique, beaucoup plus élevé en 2020 (taux à 6,74 % soit 115 K€ d'intérêts) qu'en 2019 (taux à 2,66 % soit 49 K€ d'intérêts). Par ailleurs, les indemnités de rachat anticipé versées aux banques dans le cadre du remboursement de 4 emprunts se sont élevées à 4 450 €. Ce coût est largement absorbé par les gains financiers générés par l'opération (70 K€).

AUTRES

Les autres dépenses réelles de fonctionnement de 2020 comprennent principalement les dépenses exceptionnelles qui ont fortement augmenté avec la crise sanitaire (aides alimentaires, remboursements séjours seniors, classes transplantées, loyers, locations salle des fêtes, etc.).

Les recettes réelles de fonctionnement

Objet	BP 2020	CA 2020	%age évolution CA 19 / CA 2020	Taux de réalisation
Atténuation de charges	10 900 €	40 521 €	40.57%	371.75%
Produit des services	323 748 €	365 100 €	-9.48%	112.77%
Impôts et taxes	5 743 544 €	5 946 704 €	3.01%	103.54%
Dotations	4 970 386 €	4 791 514 €	-8.86%	96.40%
Revenu des immeubles	488 920 €	463 469 €	497.28%	94.79%
Produits financiers	37 €	2 €	-94.02%	5.68%
Produits exceptionnels	3 608 000 €	3 509 441 €	1122.41%	97.27%
Recettes réelles de fonctionnement (total)	15 145 535 €	15 116 750 €	27.81%	99.81%

ATTÉNUATION DE CHARGES

En progression, ces recettes enregistrent les indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale lorsque des agents contractuels sont en arrêt de travail ainsi que la compensation par la CDC du versement du supplément familial de traitement.

PRODUIT DES SERVICES

Constitué principalement des redevances versées par les usagers en contrepartie des différents services rendus (restauration scolaire, notamment), ce chapitre diminue sous l'effet de la crise sanitaire.

IMPÔTS ET TAXES

Les recettes fiscales progressent de 3 % grâce aux bases (valeurs locatives cadastrales des biens) qui évoluent en fonction de l'inflation, des nouvelles constructions et l'amélioration des constructions existantes (+ 119 K€). Grâce à un marché de l'immobilier dynamique, la taxe des droits d'enregistrement acquittée par les acquéreurs est en forte augmentation (+ 49 K€). Ces hausses compensent largement l'abattement de 25 % (-17 K€) appliqué sur la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure).



DOTATIONS

Malgré le dynamisme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui s'élève en 2020 à 3,8 M€ (+ 114 K€ par rapport à 2019 et + 469 K€ par rapport à 2014), les dotations perçues reculent au total de 9 % suite à une forte diminution de la Dotation Politique de la Ville (DPV) (- 647 K€). Pour rappel, la DPV est une subvention d'investissement (enregistrée en recette de fonctionnement). Sa baisse dépend donc du volume des travaux réalisés éligibles à cette subvention.

REVENUS DES IMMEUBLES

Le produit des immeubles a augmenté de 386 K€ grâce aux loyers perçus auprès des locataires Adista et Eurofins jusqu'à la vente du bâtiment Cuénot. Ces loyers ont été en effet perçus sur le budget principal suite à la clôture du budget annexe en fin d'année 2019.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les recettes exceptionnelles ont été très élevées cette année grâce à la vente du bâtiment ASAT pour 3,3 M€.



L'exécution de la section d'investissement

ANNÉE 2020

Les dépenses réelles d'investissement

Objet	BP 2020	CA 2020	%age évolution CA 19 / CA 2020	Taux de réalisation
Dépenses d'équipement (travaux, études)	4,047,150 €	2,210,055 €	-27,71%	54,61%
Dépenses financières (rembt capital de la dette bancaire et non bancaire - EPFL)	3,725,500 €	3,668,458 €	228,27%	98,47%
Dépenses imprévues	106,920 €			
Dépenses réelles d'investissement (total)	7,879,570 €	5,878,512 €	40,81%	74,60%

CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE

Les travaux réalisés pour la construction de la future crèche s'élèvent à 548 K€. Ce chantier est comptabilisé sur l'APCP n°302 et s'achèvera en 2021. Depuis 2018, 790 K€ ont été réglés au titre de cette opération.



Travaux future crèche - 2020

GYMNASES

La réhabilitation du gymnase Marie Marvingt s'est achevée en 2020 pour un montant de 290 K€. En 2019, les travaux s'étaient élevés à 1,1 M€.

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

En 2020, la réhabilitation de deux sites administratifs majeurs s'élève à 335 K€ : la rénovation du bâtiment de l'urbanisme (210 K€) ainsi que la réfection de la toiture de l'Hôtel de ville (125 K€) qui se poursuivront sur 2021.

BRASSERIES

Les travaux réalisés sur le site des Brasseries (MJC, Chauffage, Tonnellerie, Hall des Quais, etc) s'élèvent au total à 185 K€.

ÉCOLES

Les travaux dans les écoles représentent en 2020 près de 85 K€ dont 30 K€ réalisés au sein de l'école Moselly, 22 K€ à l'école Saint-Exupéry, 20 K€ à l'école Jules-Romain et 12 K€ à l'école André-Vautrin.

DÉPENSES FINANCIÈRES

Celles-ci ont constitué plus de la moitié des dépenses réelles d'investissement. Elles ont porté principalement sur le règlement annuel de la dette (1,4 M€), le remboursement anticipé de 4 emprunts (1,7 M€), la dernière échéance versée pour acquérir la Chaufferie (127 K€) et la première annuité destinée à l'achat des Grandes Brasseries (407 K€).

Les recettes réelles d'investissement

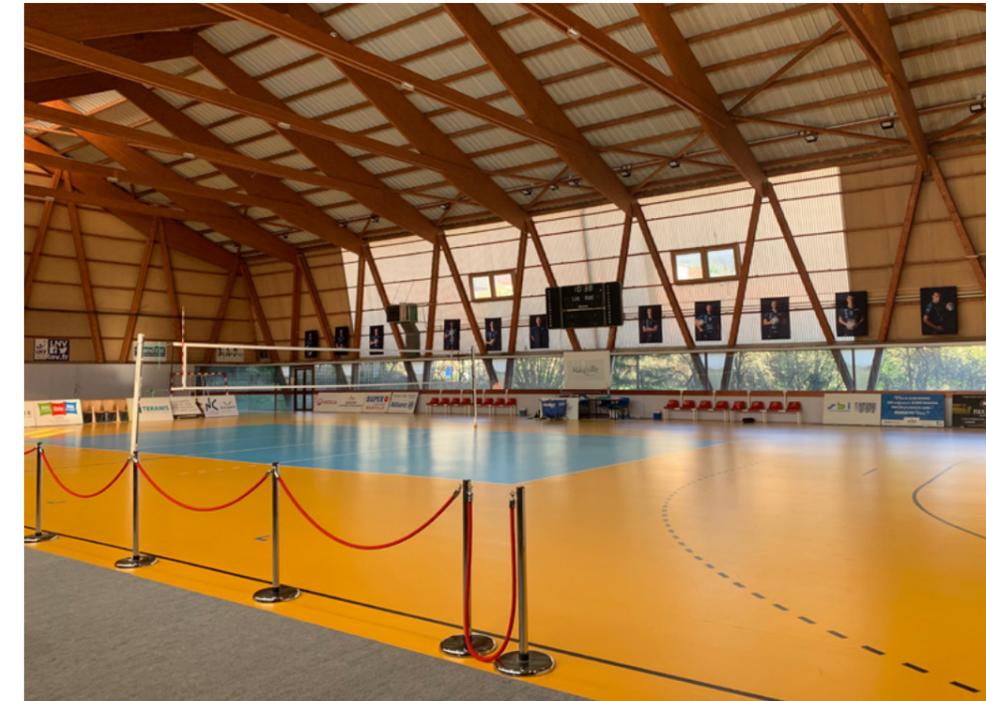
Objet	BP 2020	CA 2020	%age évolution CA 19 / CA 2020	Taux de réalisation
Subventions	631,983 €	357,534 €	-42.94%	56.57%
FCTVA	175,000 €	152,051 €	38.84%	86.89%
Excédent de fonctionnement 2019 capitalisé	2,876,169 €	2,876,169 €	119.24%	100.00%
Recettes réelles d'investissement (total)	3,683,152 €	3,385,754 €	11.45%	91.93%

SUBVENTIONS

Les subventions perçues sur l'exercice 2020 en investissement (hors DPV) reculent de 43 % et s'élèvent à 358 K€ dont 135 K€ enregistrés pour la construction de la crèche, 114 K€ pour la réhabilitation du gymnase Marie-Marvingt, 43 K€ pour les travaux réalisés au sein des bâtiments administratifs (urbanisme et hôtel de ville) et 42 K€ pour les travaux réalisés aux Brasseries.

FCTVA

Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) nous permet de récupérer une partie de la TVA acquittée sur nos dépenses d'investissement de l'année N-2. En 2020, 152 K€ ont été encaissés à ce titre grâce aux investissements réalisés en 2018. Ces recettes augmentent en raison d'un dynamisme plus important des investissements menés il y a 2 ans.



Rénovation du Complexe Sportif Marie-Marvingt

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

Cet excédent correspond à la part du résultat de fonctionnement 2019 affecté en recettes d'investissement en 2020 afin de couvrir le besoin de financement constaté.

ompté
admi-
strati
2020
ompté
admi-

ville de
Maxéville